

Étudier à l'Université de Fribourg

MASTER OF LAW

avec un diplôme de bachelor
d'une Haute École Spécialisée
(Passerelle)



Nouveau à Fribourg

Master of Law avec un diplôme de bachelor d'une Haute École Spécialisée (Passerelle)

Vous avez obtenu un bachelor en droit dans une Haute École Spécialisée ? À l'Université de Fribourg, vous pouvez accéder au Master of Law en suivant une passerelle. Les titulaires d'un diplôme de bachelor en droit d'une Haute École Spécialisée suisse peuvent désormais être admis au Master of Law à Fribourg grâce à cette passerelle.

La passerelle est conçue sur mesure pour vous. Elle se compose comme suit :

- **30 crédits ECTS** doivent être acquis dans les matières du Bachelor of Law, dont au moins une des épreuves suivantes : « Droit romain », « Histoire du droit » ou « Philosophie du droit » doit être réussie.
- Les prestations d'études supplémentaires de la passerelle peuvent être effectuées **parallèlement** à celles du cursus de master et n'ont donc pas à être validées avant le début de ce dernier.

Les études du Master of Law sont régies par les dispositions applicables à tous les étudiant-e-s du programme. Pour la passerelle, toutes les matières du programme de Bachelor of Law sont disponibles. Elle peut, comme le Master of Law, être entièrement suivie en allemand ou en français. Les travaux écrits ne sont pas pris en compte dans la passerelle.

Vous avez des questions ou souhaitez participer à une journée d'essai ?

Notre conseillère et coordinatrice aux études, Rachele Tiziani Tanner, se tient à votre disposition pour tout renseignement :

+41 26 300 78 07

ius-study@unifr.ch

www.unifr.ch/ius

